

CQFD

Ne changez pas de métier, adhérez (et faites adhérer) à la FOF

Notre slogan de campagne est de plus en plus d'actualité.

Le fossé se creuse entre les pratiques orientées par les dernières lois, arrêtés et autres avenants et la pratique non-protocollisée que nous défendons et qui se tient dans la rencontre et la parole.

La FOF se réjouit de l'encadrement du télésoin avec l'avenant 17 mais reste vigilante quant à la possibilité future de modification de ces limites.

Cet avenant annonce également la possible revalorisation de certains actes à condition de passer par la case TND.

Télésoin encadré mais TND plébiscités !

TND entérinés et acceptés (sans questionnement) ?

Télésoignez et TNDisez les enfants si vous voulez voir vos actes revalorisés...

Les TND, dont l'émergence va de pair avec celle d'un courant de pensée et de société, semblent être en passe de devenir la seule référence admise avec des solutions de prise en charge de la souffrance psychique et des troubles du langage et des apprentissages protocolisés et listés. Sortis du chapeau des neurocognitistes pour auto-justifier leurs théories et pratiques, les TND voient leur existence « légitimée », à l'exclusion des autres approches, par leur entrée dans les décrets et nomenclatures, répondant au lobbying de certaines associations de parents.

Ces décrets sur les formations (neurocognitives) exigées pour les psychologues intervenant dans les plate-formes PCO se rapprochent dangereusement de nous ! Les évolutions réglementaires du champ des TND vont-elles s'imposer aux orthophonistes comme aux psychologues ?

Attention à ne pas confondre progrès, innovations et police de la pensée...

Ce sont tous les actes d'orthophonie que nous voulons voir revalorisés.

Est-il utile d'introduire une nouvelle épaisseur à la pile des actes de notre nomenclature pour reconnaître à sa juste valeur, y compris tarifaire, le travail des orthophonistes ?

Le casse-tête de la cotation va s'en trouver complexifié. Lors du bilan de cet enfant que nous ne connaissons pas encore tout à fait (après une ou deux rencontres, normal, non ?), va-t-il falloir le TNDiser pour améliorer notre revenu ? Cela fera alors augmenter le nombre des TND et justifier les PCO. Un besoin existe puisque de plus en plus de professionnels les diagnostiquent ! CQFD

Et pourtant de nombreuses voix s'élèvent, de nombreux professionnels prennent la parole pour dénoncer cette transformation et expliquent encore et encore leur(s) métier(s). Certes, ils sont très mal relayés par les médias mais tout de même !

Notre travail de syndicat professionnel, à la FOF, c'est d'unir nos forces avec d'autres dans ce combat, car c'en est un. C'est de continuer d'expliquer à nos patients, à leurs familles, aux médecins prescripteurs, aux instances ministérielles et dérivées (ars), aux enseignants... en quoi consiste notre métier d'Orthophoniste : un métier entre rencontre, technique, parole, sur-mesure et engagement... Et donc d'inviter nos collègues à adhérer à la FOF.

Nicol BOULIDARD et Guillemette AUBIN-VIARD

Post Scriptum : Ah, au fait... TND = Trouble du Neuro-Développement ou Neurodéveloppemental ; PCO = Plateforme de Coordination et d'Orientation. Et bien sûr, CQFD : Ce Qu'il Fallait Démontrer...